

*Ecole élémentaire G. Brassens
Baillargues*

COMPTE-RENDU		
Conseil d'Ecole N°1	Conseil des Maîtres N°....	Conseil de Cycle N°.....

Date	18/10/2016	Durée	2 heures
Noms des participants	<p><u>Parents :</u> AIPE, Angélique Gonzales, Angélique Huchet, Julie Marlat , Patrick Reynes, Céline Salom, Valérie Valette. GPE, Descotte Julie, Dongar Frédéric, Millot Lydia, Panis Céline, Portalez Elodie, Julie Pujet, Ranvier Yoan, Tapie Olivier, Tuech Nicolas.</p> <p><u>Enseignants :</u> CP : Magali Vouillon, Trang Nguyen, Valérie Freire. CE1 : Karine Bonhoure, Catherine Cazal, Shérina Lardet. CE2 : Edwige Favard, Isabelle Vernerey, Valérie Sabatier, Rebecca Spyridakis, Elsa Lacombe. CM1 : Sophie Quézel, Stéphanie Helly, Sébastien Ponsa CM2 : Marc Pulze, Sophie Mathieu, Muriel Schwab</p> <p><u>Mairie :</u> Sandrine Gautier, Adjointe aux Affaires Scolaires Thierry Perrier, Adjoint à la Jeunesse</p> <p><u>Invités :</u> Mickaël Vidal, responsable du Service des Sports et de la Jeunesse Laura Théron, Service Jeunesse, Directrice ALP</p>		

Ordre du jour (Cocher les cases. Au besoin, ajouter des items)

Pédagogie		Organisation		Administration	
Projet d'école	X	Aides pédagogiques complémentaires		Locaux scolaires	X
Programmations de cycles		Aides aux enfants en difficulté (modalités de prise en charge)		Organisation des services, plannings, gestion des salles	
Approfondissement des contenus disciplinaires		Décloisonnements, échanges de services		Gestion de conflits	
Choix de matériels didactiques		Synthèses, concertations		Règlement intérieur	X
Modalités d'évaluations dans l'école, les cycles				Sorties scolaires	
Analyse des évaluations internes					
Bilans de fin de cycle				Préparation du Conseil d'Ecole	
Evaluations nationales (analyse, remédiation...)					

Relevé de conclusions (joindre tout document de travail utile)
<p>Informations :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Rentrée scolaire 444 élèves et 17 classes2. Calendrier des prochains conseils d'école : 28 mars / 6 juin (mis à jour)3. Rappel du rôle du Conseil d'école : Vote du règlement intérieur, avis sur le projet d'école, avis sur tout ce qui concerne la vie de l'école.4. Résultats des élections des parents représentants au Conseil d'école : AIPE = 6 sièges, GPE = 11 sièges.

Discussions, décisions :

5. Règlement intérieur : Il est reconduit à l'identique, sauf en ce qui concerne les nouveaux horaires.

6. Fête de l'école : Elle a rapporté 1520 € à la Coopérative de l'école en 2016 (bénéfices des deux associations de parents confondus). On décide de la reconduire en 2017. Première réunion de préparation le 7 mars 2017. Il faudra penser aux autorisations à solliciter dans le cadre du dispositif Vigipirate. C'est l'occasion de remercier parents et associations de parents pour leur soutien constant.

7. Chantiers annoncés pour 2016-2017 :

- Education au développement durable. D'abord en interne (propreté de la cour, recyclage, économies d'énergie), puis en développant les partenariats.
- Climat scolaire (lutte contre le harcèlement, ...)
- Sécurité par rapport au risque intrusion/attentat, en collaboration avec la Police Municipale et la Gendarmerie nationale. Les mesures ne sont pas rendues publiques pour des raisons de sécurité. En cas d'incident, on rappelle aux parents qu'il est important qu'ils restent chez eux pour laisser travailler les forces de l'ordre.
- Projets pédagogiques reconduits pour cette année scolaire : voile, équitation, arts du cirque, golf, classe nature, prix littéraire « Les Incorruptibles », concerts éducatifs de l'Opéra Orchestre National.
- Organisation de la remise des élèves à leurs parents en fin de journée. Circulaire n°97-178 du 18 septembre 1997 : « *La sortie des élèves s'effectue sous la surveillance de leur maître. Cette surveillance s'exerce dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires jusqu'à la fin des cours. Ils sont alors soit pris en charge par un service de cantine, de garderie, ..., soit rendus aux familles* ».

Ce moment où on rend l'élève aux familles est aussi le moment du transfert de responsabilité. Il est donc important que cela se fasse en un lieu très précis, généralement au portail.

8. Questions de l'AIPE :

- Selon les enseignants, les nouveaux horaires ont-ils des conséquences sur les capacités d'attention-concentration des élèves ? Les avis sont partagés car cela n'apparaît pas être un problème aigu. Néanmoins, on manque encore un peu de recul.
- Le problème de pression d'eau dans les toilettes pose un problème d'hygiène, où en est-on ? Les travaux effectués, importants et coûteux, n'ont pas donné les résultats escomptés. On continue à chercher la cause du problème.
- On s'inquiète de l'application du plan Vigipirate au niveau du restaurant scolaire. Le bâtiment présente de grandes surfaces vitrées.
- L'AIPE fait le détail de toutes les actions menées au cours de l'année : <http://www.aipe-baillargues.fr/>

9. Questions du GPE :

- Les enfants présentant des allergies alimentaires ne sont pas accueillis à la cantine. Peut-on envisager une évolution de cet état de fait, avec un accueil encadré par un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ? La mairie a entamé une réflexion à ce sujet, et des aménagements au cas par cas pourraient être envisagés. Rien de décidé néanmoins à ce jour.
 - On s'inquiète également de l'organisation du temps de repas, en particulier en matière d'encadrement. On rappelle la difficulté qu'il y a à trouver des candidats à ces tâches de surveillance et d'animation en périscolaire.
 - Le GPE détaille l'ensemble des actions menées au cours de l'année : <http://www.gpe-baillargues.fr>
-
- Les associations de parents d'élèves de Baillargues jouent un rôle primordial en matière de soutien aux projets pédagogiques des enseignants, en matière d'animation et de convivialité, et elle font remonter au jour le jour toutes les questions qui peuvent inquiéter la communauté scolaire. Les relations avec l'école sont cordiales et toujours constructives.

Discussions de points posant problème(s) :

- Le restaurant scolaire est un lieu bruyant, ce n'est agréable pour personne et cela peut stresser certains enfants. Parents d'élèves et représentants de la mairie ne s'accordent pas sur le degré de gravité du problème.

Souhaitez-vous une aide de l'équipe de circonscription ? A préciser :

Signature de la Directrice / du Directeur



Compte-Rendu

Conseil d'Ecole N°

Conseil des Maîtres N°

Conseil de cycle N°

Reçu le

Réponse le

L'IEN

- Ce compte-rendu n'appelle aucune remarque particulière

- Ce compte-rendu appelle la (les) remarque(s) suivante(s)